

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) – Concepteur

Formation initiale



À partir de 1 jour (7 heures)

4 personnes min
8 personnes max

Présentiel



Recyclage tous les 5 ans



Sur devis – nous contacter

Public visé

Maîtres d'ouvrage, donneurs d'ordres, concepteurs et intervenants en phase de conception des travaux

Prérequis

Maitrise de la langue française nécessaire à la compréhension du QCM (lire, écrire, parler).
Connaissance de base dans l'utilisation d'ordinateur ou de tablette.

<u>Modalité d'accès</u>	<u>Moyens et supports pédagogiques</u>
- Sur inscription - Prérequis recommandé : expérience en gestion de projets ou connaissances de base en réseaux	- Alternance d'apports théoriques et pratiques - Support d'animation - Ordinateur et vidéoprojecteur - Support PowerPoint - Livret mémo format <i>Autorisation d'intervention à proximité des réseaux</i>

<u>Encadrement</u>	<u>Modalités d'évaluations et de suivi</u>
Cette formation est dispensée par un formateur agréé dans la prévention des risques concernant les travaux à proximité des réseaux, dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par KREIZ FORMATION.	- Évaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen sous forme de QCM. Le candidat doit obtenir au minimum 48 points et doit répondre à la totalité des questions avec note éliminatoire. - États de présence - Attestation de Compétences AIPR - Concepteur

Information sur l'accessibilité

Nos formations sont susceptibles d'être accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de nous permettre d'organiser le déroulement de la formation dans les meilleures conditions possibles, contactez-nous.

Un entretien avec notre référent handicap pourra être programmé afin d'identifier les besoins et aménagements nécessaires.

Descriptif

L'objectif principal d'une formation AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) pour les concepteurs est d'assurer la sécurité et la conformité des projets conçus en proximité des réseaux sensibles dès la phase de conception. Cette formation vise à développer les compétences nécessaires pour identifier les risques liés aux réseaux (électriques, gaz, télécommunications, etc.) et intégrer les mesures de sécurité appropriées dans les projets dès leur conception.

Objectifs pédagogiques

- Réglementation et Responsabilités légales
- Identification et cartographie des réseaux
- Intégration de la sécurité dans la conception de projets
- Utilisation des outils de détection et de localisation des réseaux
- Gestion des situations d'urgence et incidents
- Rédaction de documents DICT (Déclaration d'Intervention de Commencement de Travaux)

Programme de formation

- **Réglementation et Responsabilités légales**
 - Décret DT-DICT et son application
 - Définitions et champ d'application
 - Obligations de la DICT
 - Rôles et responsabilités des différents acteurs
 - Responsabilités civiles et pénales
 - Obligations légales et documents requis
 - Demande de DT-DICT
 - Documentation relative aux réseaux
 - Attestations et certificats
 - Assurance responsabilité civile
- **Identification et cartographie des réseaux**
 - Typologies des réseaux sensibles
 - Réseaux électriques
 - Réseaux de gaz
 - Réseaux de télécommunication
 - Réseaux d'eau et d'assainissement
 - Localisation et cartographie des réseaux
 - Consultation des cartes de réseaux
 - Utilisation des outils de visualisation géographique
 - Coordination avec les exploitants de réseaux
 - Profondeurs et points sensibles
 - Profondeurs d'enfouissement selon les normes
 - Zones de protection autour des réseaux

- **Intégration de la sécurité dans la conception**

- Analyse des risques liés aux réseaux
 - Identification des zones d'interférence
 - Évaluation des niveaux de risque
 - Impact sur la conception du projet
- Intégration des contraintes de réseaux dans les plans
 - Modification des tracés et emprises
 - Coordination avec les exploitants pour les déviations
 - Solutions techniques alternatives
- Mesures de sécurité à intégrer dans les plans
 - Zones d'exclusion et de restriction
 - Protections et blindages
 - Signalisation et balisage
 - Procédures d'intervention en phase travaux

- **Utilisation des outils de détection et localisation**

- Présentation des outils technologiques disponibles
 - Géolocalisation par GPS et SIG
 - Utilisation des bases de données des réseaux
 - Outils de détection électromagnétique
- Application dans les phases de conception
 - Levés topographiques des réseaux
 - Relevés de terrain en préalable
 - Validation des plans avec les exploitants
- Étude de cas pratiques
 - Exercices d'analyse de plans complexes
 - Identification d'interférences potentielles
 - Propositions de solutions techniques

- **Rédaction des documents DICT et documents techniques**

- Rédaction des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux
 - Éléments obligatoires de la DICT
 - Délais légaux et procédures
 - Réponses des exploitants et leur exploitation
- Documents techniques à produire
 - Plans de localisation des réseaux
 - Rapports d'analyse de risques
 - Plans de sécurité et de prévention
- Échanges et coordination avec les exploitants
 - Communication des données de conception
 - Demandes d'informations techniques
- Accord préalable sur les solutions

- **Gestion des situations d'urgence et incidents**
 - Procédures d'urgence et de secours
 - Protocoles d'intervention en cas d'incident
 - Contacts d'urgence des exploitants
 - Premiers secours et sécurisation du site
 - Communication et coordination en cas d'incident
 - Alertes et signalements
 - Documentation des incidents
 - Retours d'expérience et analyse d'incidents
 - Exemples de situations critiques et scénarios
 - Cas d'atteinte à un réseau
 - Scénarios de gestion de crise
 - Analyse des erreurs de conception et prévention
- **Évaluation**

Codes/date/liens	AIPR - CONCEPTEUR
Code RS/ou RNCP	Non Inscrit
Certificateur	Non Inscrit
Echéance enregistrement	Non Inscrit
France-compétence	Non Inscrit
Code Certif Info	85567